COMITE DEPARTEMENTAL DE KARATE DE LA VIENNE

ECOLE DEPARTEMENTALE DE FORMATION DE LA VIENNE

FORMATION des ENSEIGNANTS et ASSISTANTS
INFORMATIONS et DIRECTIVES
Saison 2021/2022

Les formations DAF et AFA sont placées sous le contrôle et l'organisation de l'Ecole Départementale de Formation (EDF) créé au sein de chaque Comité Départemental.

Les formations DAF et AFA sont ouvertes aux candidats licenciés dans les clubs du département, quelle que soit leur discipline : karaté ou discipline associée.

Laurent THOMY est nommé responsable de l'EDF du Comité Départemental de la Vienne.

DAF - DIPLÔME D'ANIMATEUR FEDERAL

Le titulaire du DAF exerce, bénévolement, en totale autonomie pédagogique, le karaté ou les disciplines associées, dans tout club affilié à la FFKDA.

Conditions d'inscription :
1. Licence FFK de la saison 2021/2022
2. Avoir 18 ans
3. Être ceinture noire 1er dan, duan ou dang minimum
4. Certificat médical de non contre-indication à l'enseignement de sa discipline de moins de 3 mois. Attention, le certificat médical de non contre-indication à la pratique n'est pas suffisant.
5. Titulaire d'un diplôme secourisme (PSC1 ou équivalent) ou professionnel médical. Attention, formation et diplôme délivrés par la Protection Civile
6. Régler le droit d'inscription de 100 € (tarif fixé par la FFK)

Et fournir
7. 1 photo d'identité récente
8. 1 grande enveloppe timbrée au tarif 100 g et libellée à l'adresse du candidat pour envoi du diplôme

Attention :
L'EDF vérifiera à partir du fichier FFK que le candidat est en conformité avec les points 1, 2 et 3.
Les pièces 4 et 8 devront être remises au responsable de l'EDF le jour d'entrée en formation.
La pièce 5 devra être fournie au plus tard le jour de l'évaluation terminale.
Les pièces 6 et 7 devront être jointes au formulaire de demande d'inscription.

Durée de la formation : 37 heures – (Réglementation fédérale)
Réparties sur 4 journées (présence obligatoire - pas d'allègement)
+ un travail personnel à partir de fiches thématiques fournies par le responsable de la formation.

Date limite de dépôt de la demande d'inscription (cf. fiche jointe) :
Jeudi 11 novembre 2021

ORGANISATION PRÉVISIONNELLE

Les dates et lieux sont susceptibles de modifications selon disponibilité des dojos et salles de cours demandés ou de circonstances imprévues.

Dates	Lieu	Objet
21 novembre	Poitiers	Préformation et préparation de la Participation Fédérale
12 décembre	Poitiers	Formation 1 Formation 2 et évaluation finale
A définir		Participation Fédérale

+ travail sur fiches thématiques Préformation

Contact : Laurent THOMY Responsable de la formation du CD86 – 07.85.59.23.87 – thomy.karatedo@gmail.com

ECOLE DEPARTEMENTALE DE FORMATION DE LA VIENNE

AFA - ATTESTATION FEDERALE D'ASSISTANT

Le titulaire de l'AFA ne peut enseigner en totale autonomie.
Il participe à l'encadrement d'une séance dans un club affilié à la FFK, sous le contrôle du responsable de la séance, lui-même enseignant diplômé, titulaire au minimum du DAF, et présent dans la salle.

Conditions d'inscriptions à la formation :
1. Pouvoir justifier de 2 années de licences à la FFK, dont la licence de la saison 2021/2022.
2. Être âgé de plus de 14 ans et de moins de 18 ans
3. Être au minimum ceinture bleue
4. Régler le droit d'inscription de 30 € (tarif fixé par la FFK)

Formation : 8 heures - (réglementation fédérale), 1 journée
Présence obligatoire

Date limite de dépôt de la demande d'inscription (cf. fiche jointe) :
Jeudi 11 novembre 2021

ORGANISATION PRÉVISIONNELLE

Attention : Cette formation ne sera organisée que si 3 candidats au minimum y sont inscrits. Dates et lieux sont susceptibles de modifications selon disponibilité des dojos et salles de cours demandés ou de circonstances imprévues. Poitiers,

Date	Lieu	Objet
21 novembre	Poitiers	Formation AFA

Laurent THOMY- Responsable de la formation du CD86 – 07.85.59.23.87 – thomy.karatedo@gmail.com

Le 24 octobre 2021

Fédération Française de Karaté FFK – Comité Départemental de Karaté de la Vienne
Chez Mr BEZOT Michel, 10 allée des Sablons 86360 MONTAMISE - Tél : **06 87 41 80 07**
Courriel : **viennekarate.bezot@gmail.com**
Site du CD86 FFK : http://sites.ffkarate.fr/vienne/ SIRET : 440 974 376 000 38 - RNA : W863002193